

LISTE DE PRIX 2023

**relative aux "Conditions générales relatives au raccordement,
à l'utilisation du réseau et à l'approvisionnement en énergie électrique"
ainsi que les Conditions particulières en vigueur.**

Romande Energie SA
Relations clients
Rue de Lausanne 53
1110 Morges
Tél. : 0848 802 900
Fax : 021 983 14 39
info@romande-energie.ch
www.romande-energie.ch

Pos.	Libellé	Prix hors TVA	Prix TVA Incluse	Unité
------	---------	---------------	------------------	-------

Contribution aux Coûts du Réseau (CCR), anciennement Finance d'Équipement				
1.100	BT	148.00	159.40	CHF/A
1.101	MT	144.00	155.10	CHF/kW
1.103	Raccordement supplémentaire depuis un autre poste HT/MT	30.20	32.55	CHF/kW
1.104	Contribution aux coûts du réseau réduite pour client BT, hors zone à bâtir, avec construction d'une station	36.00	38.75	CHF/A

Contribution de Raccordement au Réseau (CRR) pour consommateurs / Producteurs, Raccordements basse tension (BT)				
<i>Forfait pour raccordements de 20 à 63 ampères (A)</i>				

2.102	Villa avec borne de raccordement	borne simple	4 710.00	5 072.65	CHF
2.103		borne multiservice	5 160.00	5 557.30	CHF
2.201	Villa sans borne de raccordement (borne fournie par l'installateur)		4 280.00	4 609.55	CHF

<i>Forfait pour raccordements de 80 à 160 ampères (A)</i>					
2.251	Villa avec borne de raccordement ou coffret encastré	borne simple/coffret	7 220.00	7 775.95	CHF

<i>Forfait pour raccordements d'immeubles d'habitation, commerciaux ou artisanaux de 40 à 160 ampères</i>					
2.301	Raccordement sur un compartiment du tableau de comptage (TGBT)		7 260.00	7 819.00	CHF
2.304	Plus-value sur raccordement de base pour la fourniture et pose d'un coffret apparent 160 A		610.00	656.95	CHF
2.305	Plus-value sur raccordement de base pour la fourniture et pose d'un coffret encastré 160 A		665.00	716.20	CHF

<i>Autres raccordements</i>					
2.351	Raccordement avec intensité supérieure à 160 A		Sur devis		
2.354	Forfait pour villa avec coffret encastré jusqu'à 63 A		4 710.00	5 072.65	CHF
2.358	Forfait pour un raccordement sur une cabine collective (max. 6 clients) (CHF par client)		3 400.00	3 661.80	CHF
2.359	Forfait administratif pour le branchement d'une installation de production sans modification du raccordement existant		275.00	296.20	CHF

Raccordements moyenne tension (MT)				
2.400	Contribution au branchement		Sur devis	
2.401	Prestations complémentaires demandées par le client		Sur devis	

Divers					
2.456	Mesure de la qualité de tension		750.00	807.75	CHF
2.459	Forfait diagnostic sur appel. Intervention pour dépannage non imputable au GRD		250.00	269.25	CHF
2.460	Intervention sur demande des pompiers à charge du propriétaire du raccordement		250.00	269.25	CHF

Raccordements temporaires et provisoires					
<i>Installations Provisoires</i>					
2.501	Montage / démontage d'installation provisoire de 20 A à 200 A		1 230.00	1 324.70	CHF
2.503	Installation provisoire de 80 A sur point de fourniture existant, transport et mise en place par un installateur-électricien		250.00	269.25	CHF
2.506	Installation provisoire avec intensité supérieure à 200 A		Sur devis		
2.507	Frais de location par mois de l'armoire pour une installation provisoire jusqu'à 80 A		25.00	26.95	CHF/mois
2.508	Frais de location par mois de l'armoire pour une installation provisoire de 80 A à 200 A		45.00	48.45	CHF/mois
2.509	Plus-value pour montage / démontage urgent d'une installation provisoire (80 A et 200 A), intervention dans les 4 jours ouvrables		400.00	430.80	CHF
<i>Raccordements temporaires pour manifestation</i>					
2.552	Contrat Express		Selon formulaire "tarif à forfait"		
2.553	Raccordement temporaire avec intensité supérieure à 200 A		Sur devis		

TVA 7.7%. Les prix incluant la TVA sont uniquement indicatifs, seuls les prix hors TVA font foi.

Pos.	Libellé	Prix hors TVA	Prix TVA Inclusive	Unité
------	---------	---------------	--------------------	-------

Comptage de l'énergie		Prix hors TVA	Prix TVA Inclusive	Unité
3.101	Changement de tarif sans remplacement du compteur	56.00	60.30	CHF
3.102	Relevé et facture intermédiaire sur demande client (relevé ponctuel)	56.00	60.30	CHF
3.103	Facture intermédiaire sur demande client avec index fourni par le client	20.00	21.55	CHF
3.105	Intervention pour défaut de paiement	60.00	64.60	CHF
3.106	Remise en service de la fourniture dans la même journée durant les heures ouvrables ²⁾	115.00	123.85	CHF
3.107	Remise en service de la fourniture 1 jour après la demande	65.00	70.00	CHF
3.108	Remise en service de la fourniture 2 jours après la demande	50.00	53.85	CHF
3.109	Remise en service de la fourniture dans la même journée hors des heures ouvrables ²⁾	140.00	150.80	CHF
3.110	Compteur à prépaiement (taxe mensuelle)	35.00	37.70	CHF/mois
3.111	Renouvellement de la carte à puce du compteur à prépaiement ²⁾	56.00	60.30	CHF
3.112	Pontage sans autorisation ou mise en service abusive	185.00	199.25	CHF
3.113	Frais de rappel en cas de retard de paiement	13.95	15.00	CHF
3.114	Frais administratifs procédure contentieuse	46.45	50.00	CHF
3.115	Frais administratifs pour plan d'apurement	18.55	20.00	CHF
3.116	Déplacement inutile (intervention sur compteur/installation impossible)	80.00	86.15	CHF
3.117	Intervention sur compteur/installation	102.00	109.85	CHF/heure
3.119	Déplacement pour vérification ou contrôle d'index sur demande client	52.00	56.00	CHF
3.120	Contrôle d'exactitude du compteur	291.00	313.40	CHF
3.121	Location mensuelle d'un compteur ou d'un télérelais non utilisé	2.80	3.00	CHF/mois
3.123	Remise en service de la fourniture le jour même, suite à un emménagement non annoncé ²⁾	115.00	123.85	CHF
3.124	Remise en service de la fourniture 1 jour après l'annonce d'emménagement non annoncée	65.00	70.00	CHF
3.125	Remise en service de la fourniture 2 jours après l'annonce d'emménagement non annoncée	50.00	53.85	CHF
3.126	Forfait pour la recherche de client qui a emménagé sans annonce	50.00	53.85	CHF
3.128	Finance d'installation pour un comptage BT direct avec télérelève (hors plan tarifaire)	750.00	807.75	CHF
3.129	Finance d'installation pour un comptage BT indirect avec télérelève (hors plan tarifaire)	870.00	937.00	CHF
3.131	Abonnement mensuel pour un comptage BT direct avec télérelève (hors plan tarifaire)	26.00	28.00	CHF/mois
3.132	Abonnement mensuel pour un comptage BT indirect avec télérelève (hors plan tarifaire)	26.00	28.00	CHF/mois
3.136	Abonnement mensuel pour transmission de données 3G/4G (hors plan tarifaire)	5.00	5.40	CHF/mois
3.137	Antenne avec gain pour transmission des données 3G/4G (hors plan tarifaire)	239.60	258.05	CHF
3.138	Boîtier CU-ADP déporté pour transmission des données 3G/4G (hors plan tarifaire)	50.00	53.85	CHF
3.139	Dépose de compteur pour fin de fourniture	80.00	86.15	CHF/cpt
3.140	Frais de pose d'un compteur intelligent, suite au refus initial du client	80.00	86.15	CHF/cpt
3.141	Relevé annuel suite au refus de la pose d'un compteur intelligent par le client	2.00	2.15	CHF/mois

Contrôle des installations intérieures				
3.150	Frais administratifs 2ème rappel pour demande de rapport de sécurité (OIBT)	97.00	104.45	CHF
3.151	Frais administratifs de transmission à l'ESTI pour manque de rapport de sécurité (OIBT)	147.00	158.30	CHF
3.152	Frais administratifs de rappel aux installateurs (OIBT)	50.00	53.85	CHF
3.153	Contrôle sporadique selon OIBT, (en cas de défaut constaté chez le client)	118.00	127.10	CHF/heure
3.154	Prestations administratives sur demande	118.00	127.10	CHF/heure

Producteurs				
Comptage de l'énergie pour installation de production < 2 kVA				
4.109	Supplément d'abonnement mensuel pour relevé trimestriel et traitement	3.10	3.35	CHF/mois
4.110	Supplément d'abonnement mensuel pour relevé mensuel et traitement	10.00	10.75	CHF/mois
Comptage de l'énergie pour la consommation propre collective avec communauté d'autoconsommation (CA et CA+)				
4.201	Finance d'activation pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateur	150.00	161.55	CHF
4.202	Finance de passage d'un consommateur Hors/En CA	60.00	64.60	CHF
4.203	Abonnement mensuel pour l'administration d'une communauté d'autoconsommateurs (CA)	2.50	2.70	CHF/mois
4.205	Supplément d'abonnement mensuel pour traitement RPC	4.50	4.85	CHF/mois
4.206	Abonnement pour compteur de production P<30kVA	5.50	5.90	CHF/mois
4.207	Finance d'installation par compteur de production P<30 kVA	120.00	129.25	CHF
4.208	CA + : Supplément par compteur pour décompte et facturation	2.50	2.70	CHF/mois
4.209	CA + : Part prélevée sur l'énergie autoconsommée et facturée pour le compte du producteur	2.00	2.15	cts/kWh
4.210	CA + : Frais pour modification du tarif de l'énergie autoconsommée	60.00	64.60	CHF

²⁾Sous condition de la disponibilité des collaborateurs de Romande Energie.

TVA 7.7%. Les prix incluant la TVA sont uniquement indicatifs, seuls les prix hors TVA font foi.